

Formation

« Agriculture Biologique ?

Agriculture Paysanne ? ou les deux ? »



**Mercredi 29 octobre et Mardi 4 novembre
de 9h15 à 17h**

Vous avez un projet d'installation en agriculture ou vous êtes installé?
Vous savez déjà que ce sera en agriculture bio, ou vous hésitez encore ?
Certains aspects plus globaux (sociaux, économiques, taille de la ferme, participation à la vie locale etc...) vous tiennent à cœur ?
Vous avez entendu parler de la démarche agriculture paysanne mais vous n'avez pas bien compris en quoi cela consistait et en quoi cela pourrait vous permettre d'affiner votre projet?

Ces deux journées vous proposent de répondre à ces questions et d'ainsi voir les complémentarités de ces deux approches.

Programme

Journée 1

- Présentation de Bernard Coquelle, maraîcher en Agriculture Biologique et ayant fait le diagnostic « Agriculture Paysanne »,
- Qu'est-ce qu'une certification ?, Qu'y a-t-il dans le cahier des charges AB ?,
- Mise en perspective historique, limites du cahier des charges AB,
- Mise en parallèle avec les réflexions ayant menées à l'écriture de la charte de l'Agriculture Paysanne,
- Visite de la ferme de Bernard à travers le diagnostic « Agriculture Paysanne ».

Alternance de travaux en groupe et d'exposé/discussion

Journée 2

- Autodiagnostic « Agriculture Paysanne » de son projet/de sa ferme,
- Travail individuel sur les évolutions du projet que ce diagnostic engendre,
- Échanges et discussions sur les avancés de chacun,
- Visite de la ferme de Mathieu Lancry (paysan en grandes cultures et production de volailles de chair) qui est en Agriculture Biologique et ayant fait le diagnostic « Agriculture Paysanne ».

Lieu : Jour 1: SALLE COQUELET (Blvd Coquelet 59 165 Auberchicourt)

Jour 2: SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL (34 rue Pasteur,
59252 Marquette en Ostrevent)

Auberge espagnole les midis : merci d'apporter un plat à partager

Intervenantes : Eugénie Grave du GABNOR, Sophie Levasseur et Audrey Grégoire du CEDAPAS

Organisation : Ivette Madrid d'AVENIR

Pour une bonne organisation de la journée, **merci de vous inscrire avant le 23 octobre auprès d'AVENIR** par mail à contact@avenir5962.org ou par téléphone au 03.21.24.31.52

Financement : gratuit (cofinancement possible VIVEA et FSE). Si vous n'êtes pas encore passé au **point info installation**, merci de le faire avant cette formation.

Cela vous permettra d'y être connu afin d'obtenir une **attestation « en parcours à l'installation »** qui nous permettra d'être financés par le VIVEA.